

Montréal, le 18 juin 2024

Par courriel et par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Philip Thibodeau, avocat
Conseiller juridique principal
Affaires juridiques
Énergir s.e.c.
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

OBJET : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1er octobre 2024 (Dossier R-4257-2024)

Chère confrère,

Vous trouverez ci-joint, la demande de renseignements n° 1 que la Régie de l'énergie (la Régie) transmet à Énergir dans le cadre du dossier mentionné en objet.

Conformément à la décision D-2024-048, les réponses à cette demande de renseignements devront être transmises à la Régie **au plus tard le 5 juillet 2024 à 12 h.**

Veuillez agréer, chère confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

p. j.